

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 879

présenté par

Mme Louwagie, M. Cinieri, M. Neuder, M. Bazin, M. Gosselin, M. Schellenberger, M. Hetzel,
Mme Dalloz, M. Viry, M. Le Fur, Mme Corneloup, Mme Bonnivard, Mme Anthoine,
Mme Périgault, Mme Genevard, Mme Bazin-Malgras, M. Forissier, M. Descoeur, M. Brigand,
M. Ray et Mme Gruet

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.